

**AEMO Jura bernois**  
**Conférence de presse du 12 novembre 2010**  
**Discours de M. Willy Sunier**  
**Président du Conseil du Jura bernois**

*Seule la version orale fait foi*

Madame, Monsieur,

A quoi sert le Conseil du Jura bernois ? C'est une question à laquelle nous sommes parfois confrontés. Il est relativement difficile d'expliquer l'intérêt qu'il y a, pour la population de notre région, à disposer d'un droit de participation politique étendu sur les affaires qui concernent le Jura bernois. La participation politique a souvent des retombées immatérielles, mais parfois elle permet des réalisations concrètes. Une chose est toutefois certaine : un droit de donner son avis ne vaut que lorsqu'il est entendu.

Fin 2007, le Conseil du Jura bernois a été d'avis qu'une AEMO était nécessaire dans le Jura bernois. Il a donné un avis, et aujourd'hui, trois ans plus tard, nous marquons officiellement les débuts du projet-pilote AEMO. C'est en effet sur demande du Conseil du Jura bernois que la Direction de la santé publique et de la prévoyance sociale a débloqué un crédit de 400'000 francs sur deux ans.

Avec la création du poste de déléguée interjurassienne à la jeunesse, l'AEMO est l'une des principales réalisations concrètes du CJB durant la précédente législature. Il faut en premier lieu rendre hommage à la section Santé publique et prévoyance sociale et à son président Antoine Bigler, ainsi qu'au groupe de travail qui l'a accompagné. Le Conseil du Jura bernois avait en effet institué un groupe de travail interdisciplinaire pour établir un rapport sur les besoins dans le Jura bernois. Ce groupe comptait des représentants des services sociaux, des autorités tutélaires, de la justice des mineurs et de l'école.

Ce rapport a ensuite été défendu, au prix d'un intense effort de conviction. Il n'était pas facile d'expliquer à l'administration cantonale le fonctionnement d'un service qui est connu partout en Suisse romande, mais qui est fourni sous d'autres formes et dénominations en Suisse

alémanique. Grâce à l'engagement des acteurs régionaux et à l'oreille attentive du Conseiller d'Etat en charge de la santé publique et de la prévoyance sociale, nous avons réussi. Qu'il en soit ici remercié.

L'AEMO du Jura bernois est aujourd'hui un projet-pilote de deux ans. Le Conseil du Jura bernois a fait le pari que ce service démontrera sa grande utilité au cours de cette période de test. Je peux d'ores et déjà vous livrer une information en primeur : dans les objectifs de législature qu'il va bientôt adopter et qui sont encore à l'état de projet, notre conseil fait de la pérennisation de l'AEMO du Jura bernois un point fort, car il est persuadé que l'évaluation des deux années-pilote sera positive.

Je vous remercie de votre attention.